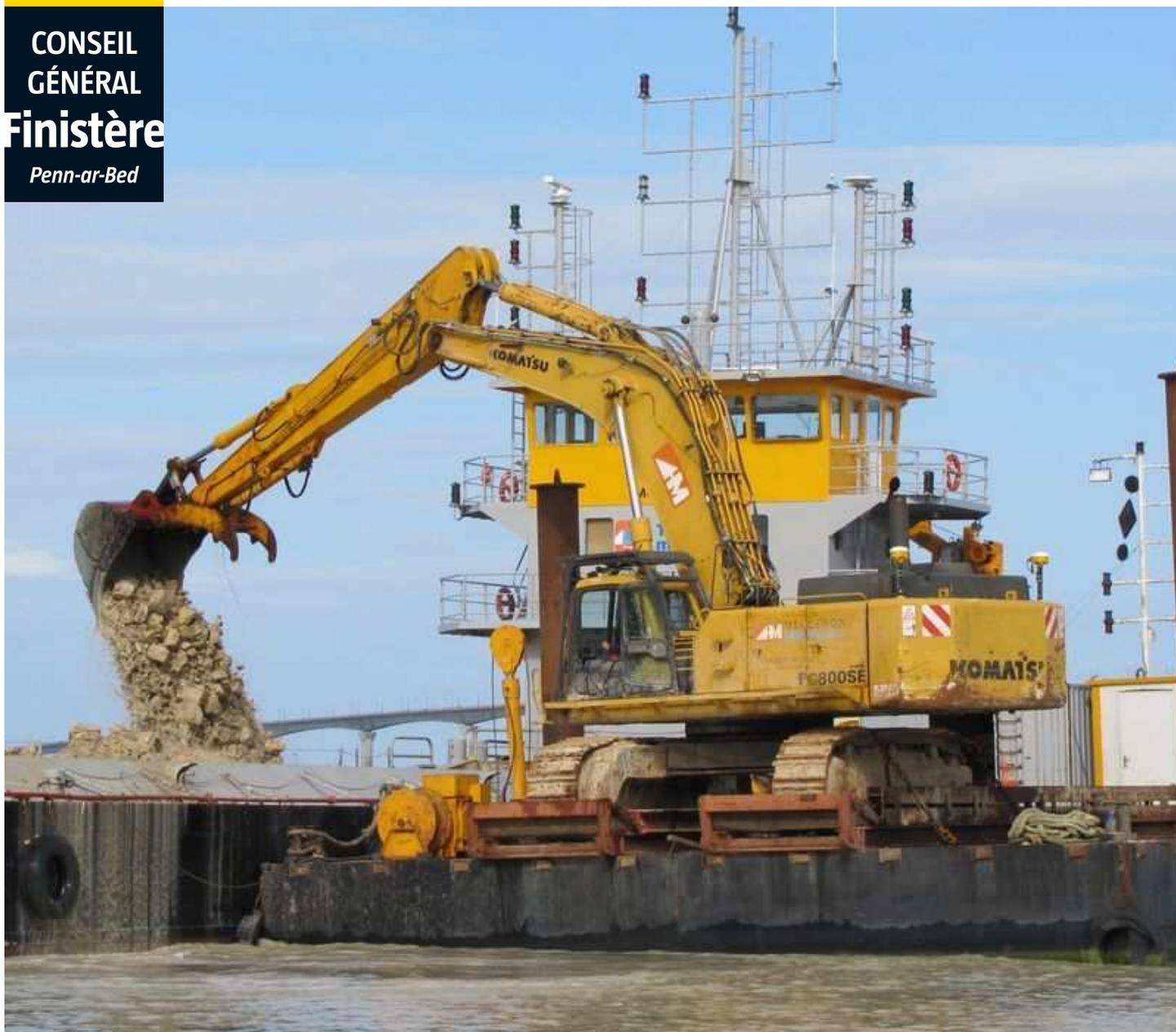




CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



Crédit photo : Olivier Arnaud

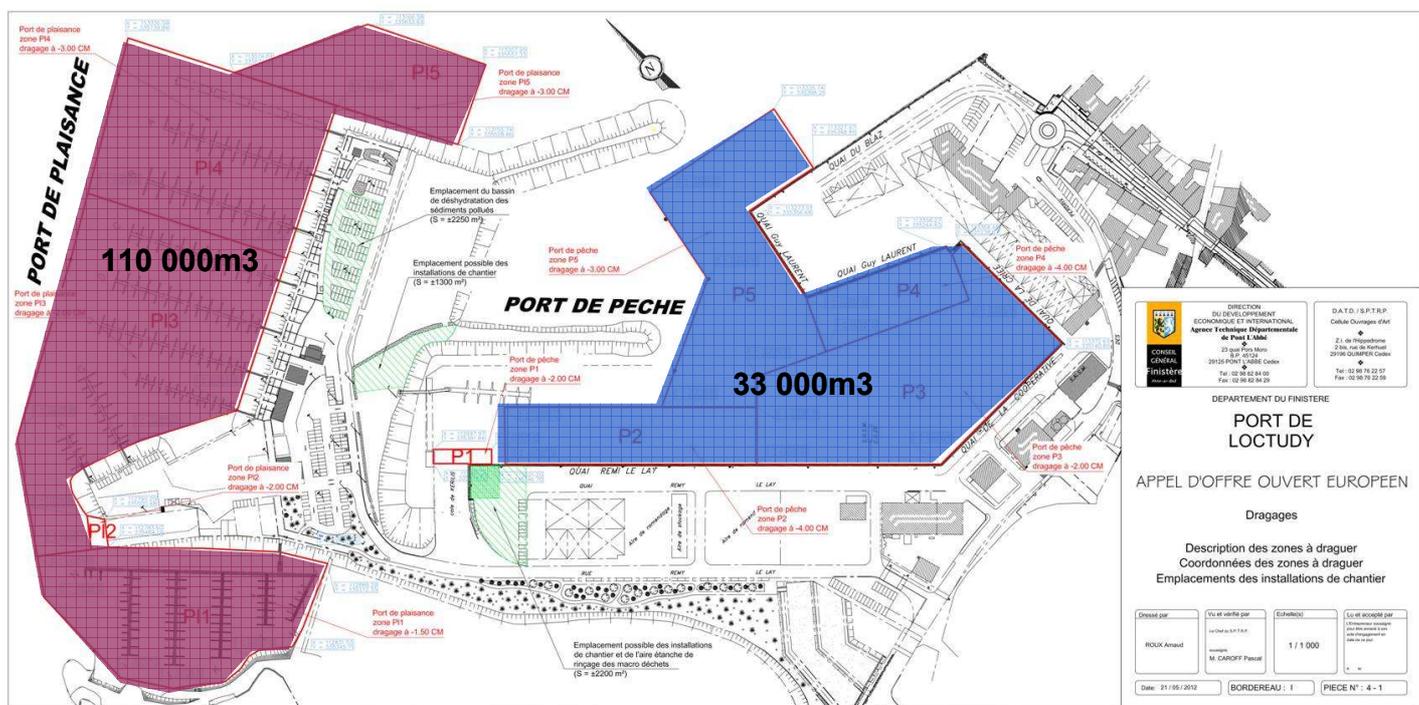
DOSSIER DE PRESSE

INSTALLATION DU

COMITE D'INFORMATION ET DE SUIVI DES OPERATIONS

DE DRAGAGE DES PORTS DE LOCTUDY ET PLOBANNALEC/LESCONIL

Quimper, mardi 29 janvier 2013, 17h



Sédiments non pollués des ports de Loctudy

DIRECTION
DU DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE ET INTERNATIONAL
Agence Intercommunale Départementale
de Port & Abri

D.A.T.O. / S.P.T.R.P.
Cellule Dragages d'Art

ZI de l'Industrie
2280, rue de l'Industrie
29190 GUERPER Cedex

22 200 0000
02 97 47 02 28
29190 PORT-ABRI Cedex
02 98 82 84 00
02 98 82 84 00

DEPARTEMENT DU FINISTERE
**PORT DE
LOCTUDY**

APPEL D'OFFRE OUVERT EUROPEEN
Dragages
Description des zones à draguer
Coordonnées des zones à draguer
Emplacements des installations de chantier

Dessiné par ROUX Arnaud	Vu et validé par Le Chevalier F.R.	Echelle 1 / 1 000	Scalé et approuvé par M. CAROFF Pascal
----------------------------	---------------------------------------	----------------------	---

Date: 21/05/2012 BORDEREAU: 1 PIECE N°: 4 - 1

Photo

LE DRAGAGE DES PORTS DE LOCTUDY ET DE PLOBANNALEC/LESCONIL

Dans le cadre de son engagement en faveur de l'aménagement et de la modernisation des infrastructures portuaires du Finistère, notamment dans le pays de Cornouaille, le Conseil général réalise d'importants travaux de dragage nécessaires au bon fonctionnement des ports et à leur activité économique.

Il a ainsi déjà réalisé des opérations de dragage des ports départementaux du Guilvinec et de Concarneau et va réaliser ceux de Loctudy, et de Plobannalec/Lesconil.

◆ Coût de l'opération de dragage :

Le coût total des opérations de dragage des ports de Loctudy et Plobannalec/Lesconil est estimé à **7,5 millions d'€ dont 2,9 millions d'€** à la charge du Conseil général, 4,2 millions d'€ à la charge de la commune de Loctudy et 423 000€ à la charge de la commune de Plobannalec-Lesconil. Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Union Européenne, l'Etat et la Région.

◆ Contexte des opérations de dragage des ports de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil :

Le Conseil général a délégué aux communes de Loctudy et de Plobannalec-Lesconil la gestion des espaces plaisance de ces ports. A ce titre, **les communes de Loctudy et Plobannalec-Lesconil ont la charge des travaux de maintien en état des ouvrages et des installations portuaires de plaisance.**

Pour sa part, le **Conseil général a conservé la gestion des plans d'eau des espaces dédiés à la pêche dans les deux ports.**

L'ensablement et l'envasement continus des ports de Loctudy et Plobannalec/Lesconil ont rendu nécessaire le dragage pour la sécurité d'une part, et pour rétablir des conditions d'exploitation portuaires normales, d'autre part. Cette opération de dragage est menée conjointement par les communes (pour les ports de plaisance) et le Conseil général (ports de pêche), ce dernier assurant la coordination du dossier.



Stockage des sédiments sur le site de Ty Coq à Combrit

MISE EN PLACE D'UN COMITÉ D'INFORMATION ET DE SUIVI DES OPÉRATIONS DE DRAGAGE

Afin de conduire les opérations de dragage des ports de Loctudy et de Plobannalec/Lesconil en concertation avec les professionnels et les associations de protection de l'environnement, un comité de suivi et d'information a été mis en place.

◆ Pourquoi constituer un comité d'information et de suivi?

Il pour objectif de garantir une bonne information des professionnels et des utilisateurs des ports sur le déroulement des opérations et sur le respect des mesures de suivi mises en place tout au long des travaux (chargement, stockage, immersion, ..)

◆ Qui fait partie de ce comité?

Ce comité d'information et de suivi est présidé par **Michael Quernez**, Vice-président du Conseil général et associe :

- ⇒ le Maire de Loctudy ou son représentant,
- ⇒ le Maire de Plobannalec-Lesconil ou son représentant
- ⇒ des représentants du comité départemental des pêches maritimes
- ⇒ le président du comité régional de la conchyliculture Bretagne sud ou son représentant
- ⇒ des représentant des ports de plaisance de Loctudy et de Lesconil
- ⇒ des représentants des associations de l'environnement (Bretagne vivante, Eaux et rivières en Bretagne)
- ⇒ le Préfet du Finistère ou son représentant
- ⇒ un représentant d'IFREMER
- ⇒ le directeur de la DDTM ou son représentant
- ⇒ le Président de la CCI de Quimper Cornouaille,
- ⇒ Raynald Tanter, Conseiller général du canton

◆ Quand se réunit-il?

- ⇒ La première réunion du comité d'information et de suivi s'est tenue aujourd'hui pour présenter le programme des opérations de dragage ainsi que le calendrier des travaux.
- ⇒ L'arrêté préfectoral prévoit que le comité se réunisse au moins une fois par an pendant les travaux. Le Conseil général a fait le choix de réunir le comité à chaque étape importante des travaux. Le prochain comité aura lieu en juin prochain.

COMMENT SE PASSENT LES OPÉRATIONS DE DRAGAGE ?

1^{ère} étape :

Récupération, lavage, tri et stockage des macrodéchets



2^{ème} étape :

Dragage des sédiments mécaniquement à l'aide d'une pelle installée sur un ponton



3^{ème} étape :

Pour les sédiments pollués mais non dangereux :

Déshydratation puis transport jusqu'au site de Ty Coq

Pour les sédiments non pollués issus du banc de sable du chenal :

Transport du sable par chaland ou sablier puis dépôt afin de conforter la dune du Treustel à Combrit.

Pour les sédiments non-pollués issus des ports :

dépôt des sédiments dans un chaland puis immersion en mer sur les sites « Hauturier » et « Petit banc »



Calendrier des travaux :

Après l'organisation de réunions de concertation (2004-2010), de l'enquête publique (septembre-octobre 2010) et la délivrance de l'arrêté préfectoral autorisant les travaux le **16 juin 2011**, les opérations de dragages des ports de Loctudy et de Plobannalec/Lesconil vont pouvoir débuter au **mois de février 2013**.

Le chantier se décompose en 3 phases. Pour des questions d'organisation, les travaux commenceront au port de Loctudy :

Phase n°1 : Retrait de 143 000 m³ de sédiments à Loctudy et de 22 000 m³ de sédiments à Lesconil

- installation du matériel : **5/6 février 2013**
- début des travaux préparatoires : **18 février 2013**
- début des premiers dragages de cette zone : **15 mars 2013**

Phase n°2 : Retrait de 625 m³ de sédiments pollués situés au pied des cales de Loctudy

Phase n°3 : Retrait de 3 000 m³ de sable situé dans le chenal d'accès au port de Loctudy

Fin prévisionnelle des travaux : février 2014

Pourquoi ce chantier sera-t-il aussi long?

Afin d'optimiser la dispersion des sédiments en mer, l'arrêté préfectoral limite la dispersion à 1000 m³/jour. Le volume de sédiments devant être immergé étant de 165 000m³, il faudra plus de 165 jours soit 8 mois pour pouvoir réaliser la totalité de l'immersion (on compte une moyenne de 20 jours travaillés/mois).

A cela, s'ajoute la contrainte de l'interdiction des immersions durant les mois de juillet et août, ce qui porte la durée du chantier à 10 mois auxquels s'ajoutent la durée d'installation, de préparation, puis de rangement et de nettoyage du chantier.

Les difficultés engendrées par les aléas météorologiques n'ont pas été pris en compte dans le calcul de cette fin prévisionnelle de chantier.

Pour info :

La prochaine réunion du Comité d'information et de suivi aura lieu le en juin 2013 et sera suivie d'une conférence de presse.



**CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère**
Penn-ar-Bed

Conseil général du Finistère

Contact presse:

Maud MORVAN - Cabinet du Président — 02 98 76 64 20 — maud.morvan@cg29.fr

Xavier TURPIN - Cabinet du Président - 02 98 76 23 47—xavier.turpin@cg29.fr